



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

SEITA : Bouches-du-Rhone

Question écrite n° 1022

Texte de la question

M Guy Hermier attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur la situation de l'usine SEITA de la Belle-de-Mai a Marseille (3e). Cette manufacture, qui a une longue tradition de production (notamment de Gauloises) et qui est un centre distributeur important, joue un grand role dans l'economie regionale. Le site sur lequel cet etablissement est implante est fort bien place a proximite de la voie ferree et des grands axes routiers. Pourtant, on annonce que l' unite de distribution doit partir a Vitrolles, alors que toutes les possibilites de modernisation auraient pu etre envisagees sur place. Ce depart, qui dissocie la production de la distribution, s'inscrit, semble-t-il, dans un plan de fermeture complete du site dans les prochaines annees. Rien ne justifie cette orientation desastreuse. Dans une ville comme Marseille qui connait de graves problemes d'emploi, dans un quartier populaire comme la Belle-de-Mai, ou le taux de chomage est superieur a la moyenne nationale, cette fermeture est inacceptable. C'est pourquoi, en tant que ministre de tutelle, il lui demande que le site de la Belle-de-Mai soit maintenu dans son integralite, que l'on procede a la modernisation des installations ainsi qu'a un examen des possibilites de nouvelles productions.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre du plan global de rationalisation de ses centres de distribution, la SEITA a entrepris, a l'automne 1987, de moderniser le site de Marseille. Apres que toutes les possibilites de mener cette operation in situ aient ete etudiees, il est apparu que la configuration des lieux et leurs possibilites d'utilisation ne s'y pretaient nullement. La SEITA a donc ete contrainte d'envisager un transfert de ses activites sur un autre emplacement. La recherche d'une implantation compatible avec les contraintes de transport, et permettant la realisation d'un etablissement integrant les progres technologiques les plus recents, a ete menee prioritairement sur le perimetre municipal de Marseille. Il est alors apparu que seul le site de Vitrolles, voisin de l'agglomeration marseillaise, etait veritablement adapte aux projets de modernisation envisagee par la SEITA L'etat d'avancement du programme et les investissements engages a ce jour par l'entreprise excluent toute possibilite de remise en cause. Parallelement a la refonte de son appareil de distribution, la SEITA doit adapter ses structures industrielles au marche. Face a la decroissance des ventes de produits bruns, notamment les Gauloises, traditionnellement fabriquees a l'usine de Marseille, elle a du proceder a la fermeture de plusieurs etablissements en tenant compte des contraintes liees essentiellement a la structure des sites et a la situation des effectifs. La SEITA souhaite neanmoins maintenir des fabrications a Marseille aussi longtemps que cela sera compatible avec les imperatifs de gestion industrielle de l'entreprise nationale. Toutefois, la SEITA a d'ores et deja entrepris une demarche d'aide et d'encouragement a la creation d'entreprise et a la recherche de nouveaux emplois pour ceux de ses salaries qui desirent quitter l'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Hermier Guy](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1022

Rubrique : Tabac

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2216